

218C1061  
FR0000053381-FS0573

14 juin 2018

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DERICHEBOURG**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 juin 2018, Norges Bank<sup>1</sup> (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 juin 2018, le seuil de 5% du capital de la société DERICHEBOURG et détenir 8 094 515 actions DERICHEBOURG<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et 3,49% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une restitution d'actions DERICHEBOURG détenues à titre de collatéral.

---

<sup>1</sup> La Banque Centrale de Norvège.

<sup>2</sup> Dont 771 326 actions détenues à titre de collatéral.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 163 878 780 actions représentant 232 021 801 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.